

**Conseil Consultatif de Quartier
ECOLE MILITAIRE
Lundi 18 mai 2015**

Monsieur René François BERNARD

Nombre de personnes présentes : une vingtaine

Ouverture de la séance à 18h40 par Monsieur Olivier Le QUERE, adjoint au maire délégué aux Conseils de Quartier, et présidée par Monsieur René François BERNARD, adjoint au Maire délégué à l'Environnement et à l'Urbanisme, référent pour le quartier Ecole Militaire. Monsieur Philippe VALLI, le directeur de cabinet de madame Rachida DATI est présent.

Ordre du jour :

1. Projet Eco-mouton sur l'avenue de Breteuil
2. Désignation d'un Conseiller titulaire et un Conseiller suppléant pour siéger à la Commission Consultative d'Arrondissement sur le Budget Participatif
3. Présentation des recommandations du Groupe de Travail « Propreté »
4. Point sur Habitat et Humanisme : inauguration en septembre 2015 : le 25 ou 26
5. Fête des Voisins de l'avenue de Saxe (vendredi 29 mai)
6. Information sur la campagne de la Mairie de Paris sur les mégots de cigarette.
7. Problème de circulation : travaux Place Vauban – Stationnement des cars
8. Signalements divers (rapport des référents)
9. Travaux Place Denys Cochin (Lyautey).
10. Questions diverses

1. Projet Eco-Mouton sur les pelouses de Breteuil

René-François BERNARD effectue un bref rappel du projet : fermeture des pelouses sur l'espace central de l'avenue de Breteuil avec une installation de clôtures adaptées au projet Eco-Mouton. L'inauguration a eu lieu le vendredi 29 mai à 17h par Rachida DATI, et se déroule jusqu'au 19 juin 2015. L'opération consiste en une tonte des pelouses par les moutons avec un système de surveillance permanente mis en place, ainsi qu'un service vétérinaire.

Cette opération est effectuée sur le budget de fonctionnement et d'investissement du conseil de quartier Ecole Militaire. L'idée est ensuite de reprendre le cycle sur les 4 espaces de l'avenue de Breteuil en septembre.

Les acteurs sont les suivants :

- La direction des Espaces verts et de l'environnement (DEVE) de la Mairie de Paris;
- Entreprise gestionnaire, la société Ecomouton ;
- Délégation à l'association **Habitat & Humanisme** pour la gestion d'entrée et de sortie des moutons.

2. Désignation d'un Conseiller titulaire et un Conseiller suppléant pour siéger à la Commission Consultative d'Arrondissement sur le Budget Participatif

Olivier LE QUERE fait un rappel concernant le budget participatif : initié par la mairie centrale, il a pour but de faire participer les habitants de chaque arrondissement parisien.

Il consiste en un dépôt de projets fait sur une plateforme. Ces projets déposés sont étudiés par une commission. Pour constituer cette commission, chaque arrondissement désigne plusieurs collèges, dont un pour la « vie citoyenne ». Il s'agit donc de désigner un titulaire et un suppléant du collège habitants. La commission comprendra également un collège d'élus (majorité et opposition), le maire (ou premier adjoint), un membre du Conseil Municipal des Enfants et des représentants de la Ville de Paris. La commission rendra son avis le 9 juin 2015.

Les représentants nommés pour représenter cette commission : Pierre MALVAUD et Françoise LIS.

3. Présentation des recommandations du Groupe de Travail « Propreté »

Michel ROGE, référent propreté, prend la parole afin de présenter les recommandations du groupe de travail « propreté » suite aux différentes réunions qui se sont tenues :

- Réactualiser le Plan Local de Propreté ;
- Encourager le civisme dans les écoles ;
- Sensibiliser les fumeurs ;
- Résoudre les problématiques liées au marché de Saxe ;
- Se pencher sur le problème des poubelles ;
- Organisation d'une journée propreté.

Par ailleurs, plusieurs actions de sensibilisation ont également été menées dans le cadre de la propreté à Paris et dans le 7^e :

- Opération de nettoyage « Paris fais toi belle », Champ de Mars le 23 mai ;
- Opération éco jeune, pelouses des Invalides, le mardi 26 mai par des écoles du 7^e (Ecole Italienne et Ecole de l'Alma) ;
- Eco rallye, Champ de Mars (juin).

4. Point sur Habitat et Humanisme, 5 Villa de Saxe : inauguration en septembre 2015

A l'occasion de la fête des voisins, **Habitat et Humanisme** a organisé le 29 mai, une opération pour se faire connaître.

Un rappel est effectué concernant la résidence sociale : elle comprend 27 logements, dont 18 actuellement occupés. Cette résidence accueille des jeunes entre 18 et 30ans, aux ressources limitées, et à pour but de faciliter leur réinsertion. La durée d'occupation des logements est de maximum 2 ans.

L'inauguration de cette résidence aura lieu en septembre 2015, à l'occasion des journées portes ouvertes, destinées à présenter l'association et ses actions avec les différents acteurs concernés.

5. Fête des voisins de l'avenue de Saxe

Cette fête sera organisée au même moment que la fête de la musique le 21 juin afin de cumuler ces événements. Cette opération est gérée par le Bon Conseil.

6. Information sur la campagne de la Mairie de Paris sur les mégots de cigarette

La Mairie de Paris lance une grande campagne sur les mégots qui comprend trois phases :

- Signalisation : campagne, affichage...
- Prévention : notamment auprès des lycées et des écoles ;
- Sanction : verbalisation à hauteur de 68 € à partir de janvier 2016 pour tout mégot de cigarette jeté sur la voie publique.

7. Problème de circulation automobile Place Vauban

On évoque le problème de la circulation Place Vauban et notamment celui du stationnement des cars de tourisme, qui sont dangereux et gênants pour la circulation. Il en est de même sur la place Fontenoy.

Philippe VALLI évoque la décision du Maire de Paris d'interdire les cars de tourisme dans la capitale. Cette interdiction, aussi bénéfique soit elle pour les riverains, risque néanmoins d'avoir de grosses conséquences économiques en termes de tourisme.

La Place Vauban fait face à un problème de visibilité et de sécurité : la circulation y est difficile. Monsieur MOELLER, référent sécurité, suggère de neutraliser le stationnement sur la partie gauche de l'avenue de Ségur.

Il est aussi précisé que les décisions en matière de circulation automobile sont du ressort de la Préfecture de Police.

Concernant le projet de parkings souterrains évoqué pour désengorger les rues, celui-ci est toujours à l'étude et fait face à de nombreuses contraintes, notamment le risque d'affaissement des piliers de la Tour Eiffel.

8. Signalements divers (rapport des référents)

- Angle Ségur/Saxe : des travaux ont eu lieu en raison d'un effondrement de la chaussée ;
- Poteau angle Duquesne/Eblé : potelet doit être supprimé. Signalé à la voirie ;
- Feux clignotants Ségur/Estrées : ajout de feux clignotants. Signalé à la voirie ;
- Question de l'implantation de bancs publics : avis favorable. Lieux à déterminer ;
- Contre-allée Invalides entre l'église Saint-François Xavier et Eblé : problème des potelets ;
- Information sur l'immeuble situé au n°12 de la rue Oudinot : Madame Rachida DATI a écrit au Préfet de Police. Un propriétaire détient l'immeuble mais pas de travaux prévus. Le maire du 7^e arrondissement demande un arrêt de péril imminent. En attente.

- Dans le cadre de la finale du TOP 14, il est prévu d'installer sur le Champ de Mars un village « Rugby » le samedi 13 juin 2015.

La Mairie de Paris, qui a accepté le projet, a souhaité avoir l'avis de mairie du 7^e arrondissement. Rachida DATI s'est montrée totalement opposée à ce projet, contraire à l'esprit de la Charte du Champ de Mars et aux règles de sécurité publique et de respect du voisinage.

Suite à ce refus de la part du Maire du 7^e arrondissement, un compromis a été obtenu :

- L'alcool ne sera plus distribué après 22h30 : un arrêté exceptionnel a été mis en place par la Préfecture de police pour autoriser l'alcool lors de cette manifestation ;
- Il n'y aura pas d'écran géant installé sur les pelouses, uniquement sur la place Jacques Rueff
- Il n'y aura pas de promotions d'enseignes commerciales visibles sur le site ;
- La fin de la manifestation est prévue à minuit.

Concernant la consommation d'alcool, une précision est apportée : seule la Préfecture de Police dispose du pouvoir d'interdire la consommation d'alcool sur la voie publique.

- Une information est ensuite communiquée concernant le pique-nique organisé dans le jardin catherine labouré. Ces festivités sont organisées par la Société Générale qui privatise ce jardin en concession.

9. Travaux place Denys Cochin : hommage au Maréchal LYAUTEY

En raison des travaux en cours, la manifestation en hommage au Maréchal LYAUTEY a été délocalisée aux Invalides avec l'accord du Gouverneur Militaire de Paris.

De plus, des moyens seront mis en œuvre par la ville de Paris pour la réhabilitation de cette place :

- Amélioration de l'accessibilité : passages cloutés, aménagements, nouvelles installations etc. ;
- Revégétalisation ;
- Nouveaux stabilisés.

10. Questions diverses

Philippe VALLI donne une information concernant les Invalides : l'Hôtel des Invalides et les espaces à l'intérieur des douves (place Vauban) est sous l'autorité du Gouverneur Militaire de Paris, la Mairie n'a donc aucun pouvoir sur les événements qui y sont organisés.

Une habitante demande ce qu'il en est de l'avancée du projet COVEA : le projet final intégrant toutes les observations des habitants sera soumis à une enquête publique à la Mairie du 29 juin au 31 juillet 2015.

FIN DE LA SÉANCE A 20H30.

PROCHAIN CONSEIL DE QUARTIER : RENTRÉE 2015.